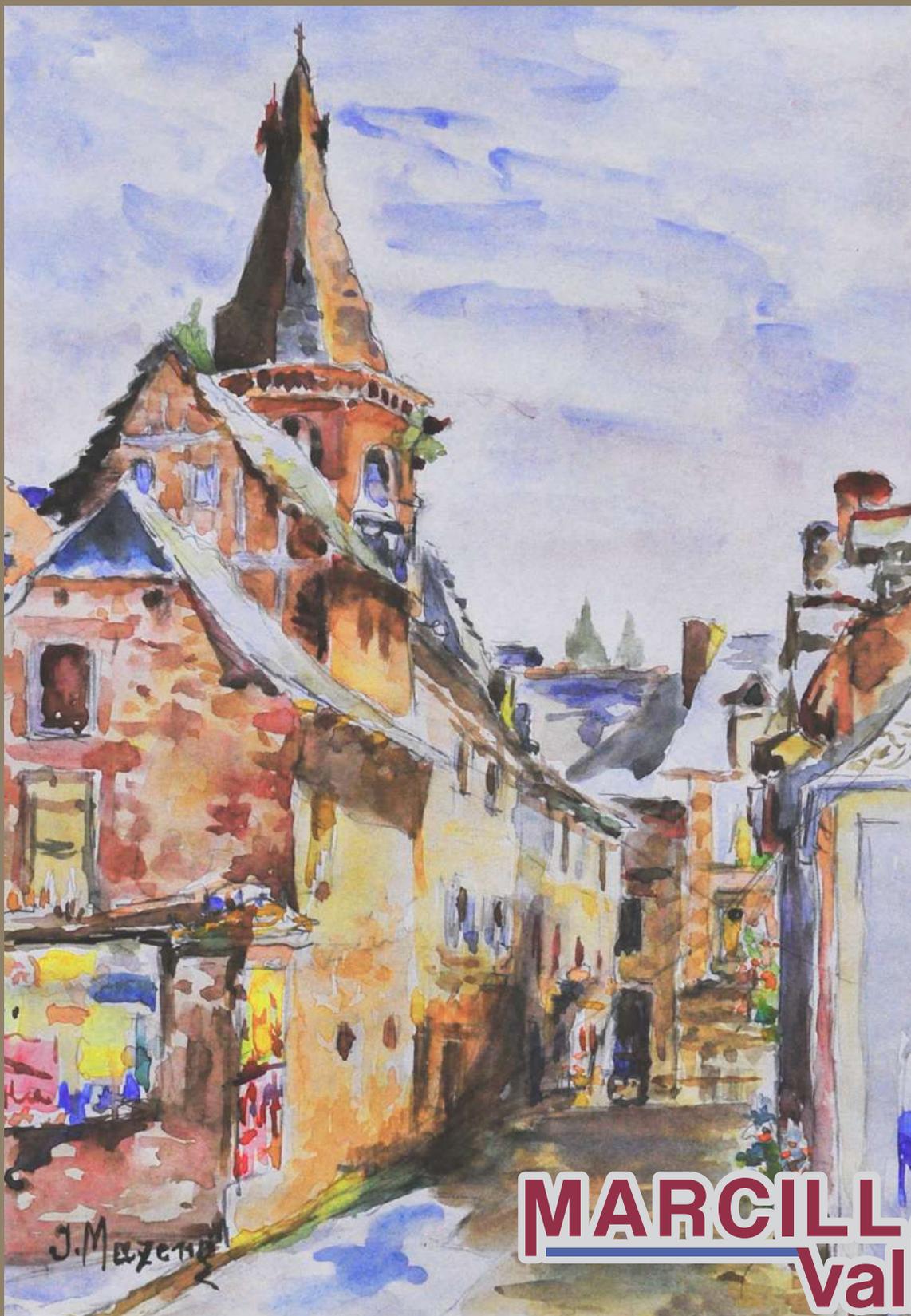


INFORMATIONS MUNICIPALES



MARCILLAC
Vallon

4^{ème} trimestre 2023

INFOS MUNICIPALES

Le mot du Maire
Entretien des berges
Travaux divers
Déclaration d'urbanisme

LA VIE DE LA COMMUNE

Bibliothèque - Le mot des élus minoritaires
CMJ, C'est mon patrimoine
Animation citoyenne à Saint Joseph
Exosquelette de soins au Vallon
Sport quilles - Les commerces d'antan

Chers habitants de notre commune,

Un bel été dans le Vallon avec du passage, même si nous pouvons regretter que les touristes ne s'arrêtent pas assez longtemps; à nous de leur donner des points d'intérêts.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée et l'association Le Créneau en charge de l'accueil péri-scolaire travaille maintenant sur de bonnes bases.

Les vendanges sont en cours sous un ciel radieux....

Ce qui ne change pas suffisamment par rapport aux années précédentes, est le non-respect du stationnement. Il y a toujours trop de voitures stationnées dans des endroits non autorisés et sans disque bleu.

Je n'aime pas la répression systématique là où un minimum de civisme réglerait le problème. Le sans-gêne de quelques uns est une offense à la large majorité qui respecte les règles. Malgré tout, notons des progrès du côté du sens interdit quai du Cruou; le stationnement en épi permet de repérer rapidement les contrevenants. Restons optimistes!

De nouvelles règles concernant le débroussaillage nous ont été exposées lors de la réunion publique; nous allons devoir tenir compte de ce premier effet du changement climatique.

Le coût de l'énergie explose pour tous; à fin juin nous avons déjà dépensé notre budget énergie de l'année alors qu'il était déjà en augmentation de 10% par rapport à l'année précédente.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle édition.

Votre maire Jean-Philippe Périé

● Entretien des berges de ruisseau

Les informations relatent très souvent des inondations survenues en raison de la montée subite du niveau des cours d'eau causée par de fortes pluies.

Marcillac-Vallon y est d'autant plus sensible que nous sommes déjà classés en zone inondable et que cela s'est déjà produit.

Le risque augmente d'autant plus si les berges ne sont pas ou mal entretenues et que des stockages divers peuvent être emportés, créant des embâcles sous la dalle. Or:

"L'entretien des cours d'eau est une obligation, qui doit être mis en œuvre par les propriétaires riverains. En cas de non-respect, le propriétaire peut être reconnu pénalement responsable, notamment par le fait de négligence."

A chaque passage sous la dalle les services techniques enlèvent essentiellement des débris de bois ayant créés des barrages et donc augmentant le risque d'inondation.

Notre objectif est d'alerter les propriétaires pour les sensibiliser à cet entretien essentiel au moins une fois par an et plus si nécessaire.



Inondation majeure dans Marcillac

Le tableau de la une est l'œuvre de Jean Mazenq

Les époux Mazenq, Elise et Jean sont arrivés à Moyrazès en octobre 1941.

Jean Mazenq après avoir sillonné les alentours a déclaré: "Il y a des tableaux à peindre, du beurre et des champignons". Il avait 33 ans.

Il restera instituteur et secrétaire de mairie à Moyrazès jusque en 1964, Jean Mazenq était un homme aux multiples talents, théâtre, écriture, et bien sûr peinture. Il fera de très nombreuses aquarelles témoins de son époque dans de très nombreux villages de notre territoire dont cette œuvre représentant une rue et le clocher de Marcillac en 1944.

● Travaux en cours

Des grues ont poussé à plusieurs points de Marcillac; c'est un signe de dynamisme et de confiance.

Citons entre autres:

La partie démolition/ consolidation de l'ancien presbytère est maintenant bien avancée; des fenêtres devraient être en place pour la fin de l'année.

Le clocher de Foncourrieu est "habillé" depuis plusieurs mois et rien ne se passe car des découvertes patrimoniales ont conduit à faire évoluer sa finition; ce sera un clocher ouvert; reprise des travaux prochainement.

Un nouveau toit pour le préau de l'école Jean Auzel, il en avait bien besoin.

La rue des coteaux est maintenant terminée après de nombreux aléas techniques.

Pour les impatients, sachez que l'étude de la rue du Barry reprend ces jours-ci et que les travaux devraient être réalisés en 2024 (Ouf).

La rénovation du secteur de la place du Fil maintes fois envisagée a trouvé un entrepreneur respectueux du caractère historique des lieux.

L'éclairage public poursuit sa mutation.

Le site internet va s'enrichir très prochainement d'une nouvelle section travaux; vous y trouverez tous les détails des projets en cours et à venir.



● Mot des élus minoritaires

Répondant à la volonté de « faire quelque chose pour les jeunes », l'équipe municipale actuelle s'est engagée sur deux projets : le conseil municipal des jeunes et le terrain « à bosses » (piste accidentée artificielle pour vélo tout terrain).

L'acquisition des terrains faite par la municipalité précédente (pour un tout autre projet) a permis l'implantation de cet espace ludique sur le site actuel (entre les jardins de la Murette et la route de Nuces).

Il faut bien reconnaître que la fréquentation de ce terrain est très faible. Pour les sensations à vélo tout terrain, force est de constater que nos jeunes préfèrent l'espace naturel plutôt que l'artificiel et c'est plutôt réjouissant ! Chez nous, le plus beau terrain de jeu est bien celui de notre magnifique cadre environnemental. Les adolescents sont rarement où on les attend ! Et ils ne sont visiblement pas sur ce terrain réalisé avec un budget de près de 13 000 €. Nous avons évoqué dès le début notre réticence à ce projet car celui-ci ne correspondait pas à leur attente prioritaire.

En terme de proposition, nous restons sur celle soumise au début du mandat qui semble plus répondre à leur souhait. L'aménagement à proximité du bourg, d'un terrain multi sports (city stade) offrant la possibilité de pratiquer du foot, du hand, du basket ... ou qui permettrait tout simplement à nos jeunes de se retrouver, manque toujours dans notre commune.

L'implantation de cet équipement à côté de l'école maternelle Jean Auzel permettait d'être utilisé comme un espace complémentaire sur le temps scolaire. L'acquisition de terrains dans le secteur des jardins de la Murette et le projet « passerelle » devaient conduire à l'aboutissement d'une réalisation de ce type et donner aux habitants un nouveau lieu de vie partagé.

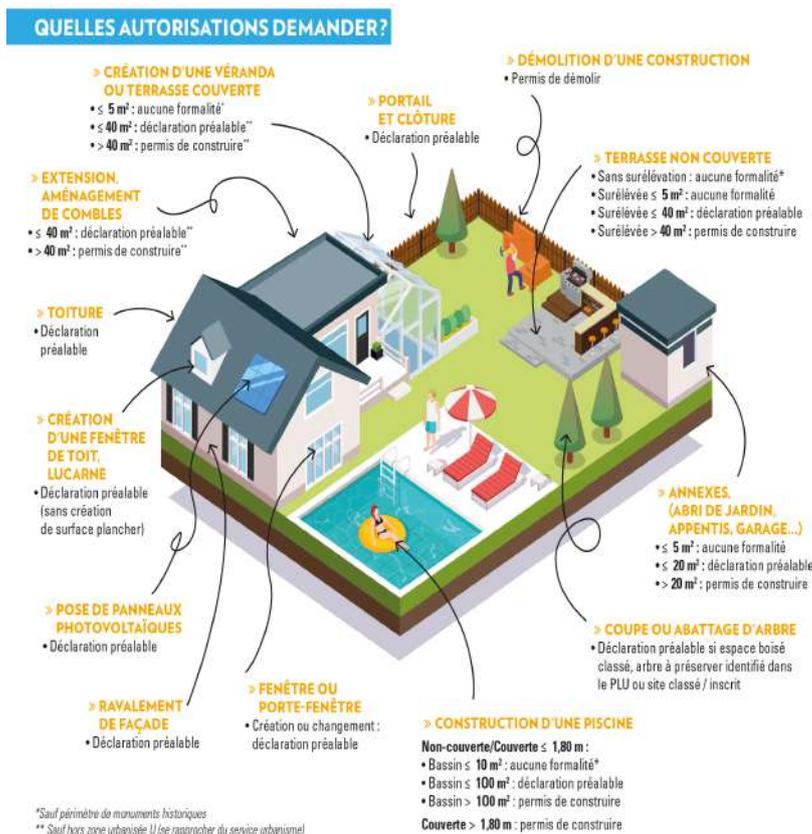


● Les déclarations d'urbanisme

Vous envisagez de réaliser des travaux chez vous ; renseignez-vous au préalable auprès de la mairie, avant de les entreprendre, pour éviter le désagrément d'une remise en cause de votre projet. Mieux vaut prévenir que guérir...

Alors que certains travaux nécessitent une DP (Déclaration Préalables de Travaux) et d'autres un permis de construire, certaines modifications ne requièrent aucune démarche.

La déclaration préalable de travaux est une autorisation d'urbanisme, tout comme le permis de construire. C'est une démarche administrative obligatoire qui concerne certains de vos projets et aménagements de faibles envergures. Elle permet à la mairie de s'assurer de la conformité des travaux aux règles du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal; sachant que les règles locales peuvent être plus restrictives que le code de l'urbanisme. Vous devez donc vérifier systématiquement auprès de la mairie, comment se situe votre projet. Voici une liste des principaux cas de figure :



COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE

SE RENSEIGNER SUR LES REGLES D'URBANISME APPLICABLES SUR LE TERRAIN

Auprès du service urbanisme de la commune.
Sur le site internet de la commune.
Sur le site Géoportail de l'urbanisme :
(<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>)

RETIRER OU TELECHARGER LE DOSSIER

Au service de l'urbanisme de la commune.
Sur le site service public (<https://www.service-public.fr/>)

DEPOSER LE DOSSIER RENSEIGNE

En main propre ou par courrier,
au service urbanisme de la commune

INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE

Par le service urbanisme de la commune
ou le service urbanisme mutualisé
de la communauté de communes
selon le projet, instruit au regard du code de l'urbanisme
et du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en vigueur

REPONSE

A compter de la réception du dossier complet,
le délais d'instruction est de 1 mois
pour une déclaration préalable ou un certificat informatif,
2 mois pour un certificat d'urbanisme opérationnel,
un permis de construire maison individuelle
ou un permis de démolir et 3 mois pour un permis d'aménager
ou tout autre permis de construire.
Ces délais peuvent être majorés ou prolongés selon la nécessité
de consultation des services extérieurs (ABF,SDIS, etc...).

AFFICHER L'AUTORISATION DE TRAVAUX

Sur le terrain de façon visible pendant une période continue
de 2 mois minimum, et durant toute la durée du chantier.
Le délais de recours des tiers, court à compter
du premier jour d'affichage

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Service d'urbanisme de la mairie
horaires en fin de bulletin
Tél. : 05 65 71 72 25
mairie@marcillacvallon.fr

● Nouvelle boutique

Sabine Costa est créatrice d'articles en tissus. Elle vient d'ouvrir une boutique sur le Tour Ville à côté du commerce Optic du Vallon (ancienne auto-école Gaffard).

Récemment localisée à Conques, elle a décidé de s'établir définitivement à Marcillac-Vallon.

Le public va donc découvrir la nouvelle enseigne « Tiss' Enjoy »

Vous trouverez sur ses présentoirs ses créations dans les tons chaleureux et printaniers. Vous pourrez apprécier, des sacs, des chapeaux, des tabliers fantaisie, des articles de rangement pour salles de bains, des accessoires pour enfants et tout un assortiment de décorations en tissus pour l'intérieur. Au-delà de son activité artisanale elle propose un service de couturière pour effectuer des petites retouches tels que les ourlets ou les petites réparations de vêtements. Elle propose également un service de repassage.

Nous lui souhaitons tout le succès possible pour sa nouvelle entreprise.



● Le Conseil Municipal des Jeunes

En ce vendredi 22 septembre, c'est la rentrée pour nos conseillers et conseillères !

Les jeunes étaient très impatients de reprendre leurs réunions, ils sont très motivés pour cette nouvelle année.

Les conseillers adultes encadrants ont souhaité que M. le Maire soit présent en cette rentrée pour présenter les projets en cours, à venir et en réflexion.

Nous avons commencé par notre tour de table habituel pour prendre le pouls de chacune et chacun.

Lors de la parution du précédent bulletin trimestriel, nous vous avons présenté plusieurs esquisses de logo pour notre identité visuelle.

En cette séance, les jeunes ont présenté le logo travaillé à M. le Maire.

Ce dernier est très satisfait du travail effectué et nous sommes heureux de vous le présenter à travers cet article. Ce logo nous accompagnera à présent dans toute notre communication.



Parole à M. le Maire à présent pour la présentation à tous nos jeunes conseillers et conseillères des projets communaux. Ils ont tous été très attentifs et ont posé beaucoup de questions.

Surtout que cette présentation est en avant-première, les conseillers adultes auront l'information que quelques jours plus tard ! Les jeunes étaient très fiers.

Pêle-mêle, nous avons échangé sur plusieurs projets en cours; le presbytère, Foncourrieu et le cimetière ; les projets à venir; l'éclairage, les bornes de recharge, la rue du Barry ; ainsi que les projets en réflexion ; le parking partagé commune / usine, la route de Foncourrieu, le tonneau, la mairie, le city stade, la réhabilitation énergétique à l'école publique Jean Auzel et le local à Kervallon.

Enfin, nous avons évoqué avec M. le Maire le souhait d'avoir de nouveaux modules de jeux au jardin public.

Tout le Conseil Municipal des Jeunes souhaite bonne route à deux conseillers qui nous quittent, Ella & Guilhem Cardona-Granier pour des raisons de déménagements.

Nous les remercions tous les deux pour leur investissement passé.

● Ça s'est passé ce trimestre, entre autres . . .



Cinéma place de l'église



14 juillet avec les conseillers jeunes



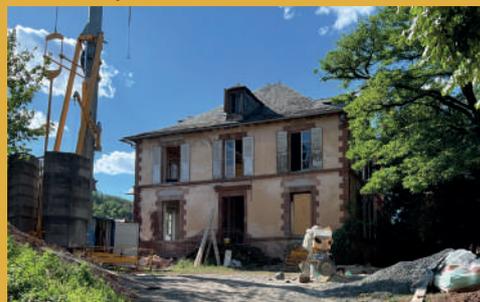
Exposition "hors les murs"



Soutien aux édiles



Nouvelle toiture du préau école J. Auzel



Travaux du presbytère

● Forum des associations

Sous un soleil estival s'est déroulée à Saint-Christophe la troisième journée des associations organisée conjointement par les municipalités de Saint-Christophe et Marcillac-Vallon. Les associations locales, représentant une variété de domaines tels que la culture, le sport, le social, l'éducation, ont présenté leurs activités de manière créative. Des stands colorés ont été dressés sur le terrain de quilles du village, chaque association mettant en avant ses réalisations et ses projets futurs.

Des quizz interactifs étaient proposés aux visiteurs pour leur permettre de s'impliquer davantage et de découvrir le contenu des différentes activités. Des démonstrations in-situ de pratiques sportives et d'un coin lecture animé par la bibliothèque de Saint-Christophe ont été très appréciées, offrant au public l'opportunité d'entrevoir les talents des adeptes.

Les enfants n'ont pas été en reste, avec des activités spécialement conçues pour eux. Des séances de maquillage, un atelier cirque, des jeux en bois fournis par Lusine, Familles Rurales de Saint-Christophe, Le Créneau ont égayé leur journée, créant ainsi une atmosphère festive et conviviale.

Le public a été conquis par la créativité et le dynamisme de toutes ces associations qui ont fait de cette journée un franc succès.



● Foires aux vins

C'est sous un soleil radieux, mais abritée de la chaleur sous l'ombre des platanes qu'a eu lieu la foire aux vins. Avec un nombre d'entrée record, la foire confirme son succès. Chaque année maintenant, tous les vins du département sont représentés : AOP Marcillac bien sûr, mais également Entraygues-le Fel, côtes de Millau, Estaing et IGP Aveyron.

Les vignerons ne sont pas les seuls à animer cette manifestation ; l'Harmonie de Marcillac a joué avec son entrain habituel dès dix-neuf heures et le comité des fêtes a, quant à lui, proposé des tapas. Les confrères et consœurs de l'Échansonnerie de Saint Bourrou ont intronisé deux nouveaux compagnons.

Tous les éléments étaient réunis pour passer une bonne soirée.

Le succès renouvelé rencontré par cette foire montre qu'elle est devenue un événement incontournable des étés à Marcillac.

● Une saison culturelle proche de vous

La Communauté de Communes Conques-Marcillac a lancé le programme de sa deuxième Saison Culturelle. De septembre 2023 à août 2024, vingt rendez-vous dans les 12 communes du territoire autour du théâtre, du cinéma, de la danse, du cirque, de la lecture et de la musique.

A l'automne la manifestation nationale « Le Mois du doc » est à l'honneur. Organisée dans l'Aveyron par la Médiathèque Départementale, elle décline la thématique des « Animaux qui nous regardent » à travers une projection de film à Marcillac-Vallon, le 1er novembre, des ateliers de réalité virtuelle à la bibliothèque et, en prolongement, une exposition à Saint-Félix de Lunel. A ne pas manquer !

Le programme de la saison culturelle est disponible dans les lieux publics et les commerces de proximité du territoire.

Il peut être consulté en ligne :

<https://tinyurl.com/saisonculturelleCCCM>

Renseignements au 05 65 71 86 20.



● "C'est mon patrimoine" Demori aqui



Une aventure estivale enrichissante pour les jeunes adhérents à l'association Le Créneau de Salles-la-Source et Marcillac-Vallon en partenariat avec la DRAC, Mondes et Multitudes, le CAUE, l'hôpital local de Cougousse, le Musée des Arts et Métier de Salles-la-Source et les communes de Marcillac-Vallon et Salles-la-Source.

L'été 2023 restera à jamais gravé dans la mémoire des jeunes adhérents de l'association le Créneau.

Ce projet a brillamment orchestré 21 interventions enrichissantes pour les enfants et les jeunes de 6 à 15 ans, pour les sensibiliser à l'histoire, à la culture et au patrimoine de leur région, tout en leur offrant une expérience estivale

mémorable. Pendant ces deux mois d'été, les participants ont eu la chance de plonger au cœur de leur propre histoire locale, de découvrir des trésors cachés et d'acquérir une compréhension profonde de l'importance de préserver leur patrimoine pour les générations futures.

L'intervention au sein de l'hôpital local de Cougousse a ajouté une dimension particulièrement chargée d'émotion à l'aventure "C'est Mon Patrimoine". Les jeunes ont eu l'opportunité unique de rencontrer des résidents de l'EHPAD, qui ont partagé leurs précieux souvenirs et histoires de vie. Cette expérience de partage intergénérationnel a permis aux jeunes de mieux appréhender l'évolution de la vie dans leur région au fil du temps, renforçant ainsi les liens entre les générations.

La visite aux Archives Départementales a constitué une autre étape cruciale de l'exploration "C'est Mon Patrimoine". Les jeunes ont eu accès à des trésors d'informations sur l'histoire locale, guidés par des archivistes passionnés. Ils ont ainsi exploré des documents anciens, des cartes, des photographies et des récits qui ont insufflé une nouvelle vie au passé de leur région.

Une autre pépite de cette aventure a été l'intervention de l'artiste Yves Lavernhe, un conteur renommé. Il a su captiver les jeunes avec ses récits passionnants sur le patrimoine local, les légendes et les traditions.

Le projet s'est conclu par un vernissage et une exposition au Musée des Arts et Métiers à Salles-la-Source, lors des Journées du Patrimoine 2023. Cette exposition est le fruit du travail acharné des jeunes participants, qui ont créé des œuvres d'art inspirées par leur expérience estivale. Les visiteurs ont pu admirer des moulages d'empreintes, des cartels, des photos brodées et d'autres créations qui ont brillamment mis en lumière la richesse du patrimoine local.

Cette exposition est accessible à la médiathèque de Valady tout au long du mois d'octobre. Par la suite, elle prendra ses quartiers à la Maison du Territoire à Marcillac jusqu'aux vacances de Noël.

À la fin de l'été 2023, "C'est Mon Patrimoine" a laissé un héritage indélébile dans le cœur des jeunes participants, qui continueront à chérir et à protéger leur patrimoine avec une fierté sans égale. Ce projet constitue une preuve vivante que le passé peut éclairer l'avenir, et que pour notre jeunesse, l'apprentissage et la préservation de notre patrimoine sont des investissements inestimables.



Cinéma en tête d'affiche ce trimestre " Le mois du doc "

Au mois d'octobre, en partenariat avec le département de l'Aveyron, la Communauté de Communes Conques Marcillac et Mondes et Multitudes, la bibliothèque municipale participe au mois du doc sur le thème "les animaux nous regardent".

Une projection du film documentaire Grizzly Man vous est proposée gratuitement

**le 1er novembre à 16h
à la salle des fêtes de Marcillac-Vallon**
(conseillé à partir de 12 ans).

Grizzly Man, du réalisateur Werner Herzog, retrace l'aventure hors du commun de Timothy Treadwell qui a passé treize étés, sans armes, près des grizzlys d'Alaska.

Après la projection, une rencontre avec Federico Rossin, historien du cinéma et programmateur associé, se poursuivra autour d'un pot offert et organisé par la Municipalité.



En complément de ce mois du doc, la bibliothèque propose également des ateliers de réalité virtuelle du 18 au 28 octobre pendant les heures de permanence de la bibliothèque. Grâce à un casque de réalité virtuelle, vous serez projeté 50 ans après la disparition de l'être humain, tel un aigle vous survolerez Paris et ses Monuments, et découvrirez une nature qui a recouvré ses droits. Des séances spéciales en fin d'après-midi seront aussi proposées au club ados avec l'association Le Créneau.

Ressources en ligne :

Autre temps fort de cette fin d'année, en coopération avec la Cyberbase Conques Marcillac (association Le Créneau), nous proposerons des ateliers de découverte et prise en main des ressources en ligne (les mardis 21 et 28 novembre et les mardis 5, 12 et 19 décembre, à 18h sur inscription en bibliothèque de Marcillac-Vallon. Ainsi vous pourrez avoir accès à vos magazines favoris, y compris presses locales quotidiennes, à de très nombreux films en VOD, à des livres numériques et audio téléchargeables, ainsi qu'aux plateformes de musique et auto-formations.

Et toujours :

L'équipe de la bibliothèque poursuit par ailleurs ses actions et événements, avec le renouvellements des valises de prêts dans les écoles, collèges et EHPAD ; les rencontres bi-mensuelles au multi-accueil La Soleilhade ; le résultat prochain du Prix des lecteurs 2023 en partenariat avec la Médiathèque de Valady ; le lancement du prochain Prix des collégiens en partenariats avec les collèges de Marcillac-Vallon, la Médiathèque de Valady et la CCCM ; et bien d'autres animations proposées au fil des saisons.

Infos pratiques :

Inscription gratuite : Ouverture au public les mercredis de 14h30 à 17h et les samedis de 10h à 12h

Adresse : La Maison du Territoire, 28 Avenue Gustave Bessières, Marcillac-Vallon

Contact : bibliotheque@marcillacvallon.fr

Site internet et réseaux sociaux :

<https://mediatheque.aveyron.fr/vos-mediatheques/marcillac-vallon/>

<https://www.facebook.com/bibliotheque.marcillac.vallon/>

<https://www.instagram.com/bibliotheque.marcillac.vallon/?hl=fr>

● Animation citoyenne à Saint Joseph



Récemment, Lola Cros, journaliste indépendante, animait le premier volet du cycle des « Conférences Citoyennes » de la résidence Saint-Joseph à Marcillac.

Ce cycle s'inscrit dans sa démarche « citoyennage », association nationale qui promeut l'expression citoyenne des personnes par-delà les âges et les handicaps.

Le thème de la conférence était « Bien s'informer, ça s'apprend ». Pendant près de deux heures, l'échange s'est construit avec les participants et Lola Cros, autour de l'information : comment travaillent les journalistes ? Comment choisissent-ils les informations qu'ils traitent ? Quels sont leurs devoirs déontologiques afin de respecter les propos recueillis, tout en protégeant leurs sources ?

Ces conférences sont ouvertes à tout public et de nombreuses personnes du territoire ont répondu présent. Chacun a pu poser ses questions à Lola Cros qui s'est adressée au public par des mots simples, en sincérité et avec bienveillance.

L'après-midi n'aurait pas suffi pour répondre à toutes les questions tant l'assistance s'est montrée intéressée. Nul doute qu'aujourd'hui chacun a eu une approche et une lecture différente de son journal... Selon Lola Cros, « Chaque jour nous recevons des vagues successives d'information et nous n'avons pas le temps de les recevoir, de les comprendre qu'une deuxième vague nous submerge ». Les participants s'accordent sur le fait que s'informer en conscience c'est « parfois s'informer moins, mais mieux ».

Cette sensibilisation permet à chacun de se réapproprier sa consommation d'information et d'être ainsi un citoyen éclairé.

La prochaine conférence citoyenne aura pour thème « L'information, la rumeur, l'opinion, comment s'y retrouver ? ».

● Un exosquelette de soins au Vallon

C'est dans le cadre de la préparation du CLACT 2022 (Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail) du CHI du Vallon, que le projet de mise en place d'un exosquelette de soins a vu le jour au C.H.I. Centre Hospitalier du Vallon du Vallon. Son objectif : réduire les troubles musculo-squelettiques et en particulier les dorsalgies du personnel.

Les solutions classiques, telles que les rails de transfert, ne pouvant être déployées du fait de la structure du bâtiment, c'est dans le domaine du BTP que l'inspiration pour trouver une solution adaptée a été trouvée ! C'est l'exosquelette, un outil utilisé par les maçons pour porter des charges lourdes en toute sécurité, et dont l'usage s'étend dans le médico-social depuis quelques années, qui a alors été envisagé.

Ses atouts : la facilité d'installation et la simplicité d'utilisation. Cet équipement permet le maintien du dos et une limitation des postures à risques, diminuant ainsi la pression sur les disques lombaires. Il apporte un confort de mouvement dans le travail et un maintien de l'activité musculaire, retardant l'apparition de douleurs et permettant de soulager la fatigue.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation aux équipes de soins en avril 2022, afin de recueillir leur avis et adhésion.

L'obtention d'un soutien financier a permis sa concrétisation, avec une mise en place en mars 2023 sur l'EHPAD, en lien avec une société spécialisée dans la commercialisation d'un exosquelette lombaire.

Deux aides-soignants référents ont été formés afin de s'initier à l'utilisation de cet outil de prévention, et de former progressivement l'ensemble des professionnels. Un projet permettant d'améliorer les conditions de travail, qui a l'issue de la phase de test, sera également déployé sur l'ensemble de l'établissement.



1963-2023

Le Sport Quilles marcillacois a soufflé ses 60 bougies

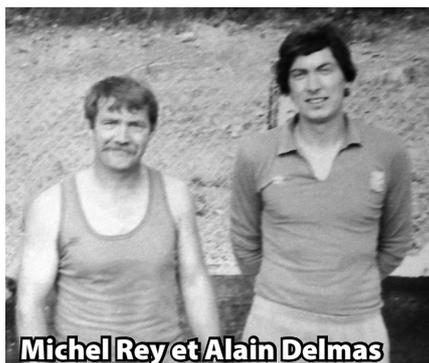
Le Sport Quilles Marcillacois (SQM) est un des plus anciens clubs de quilles de 8 du département.

L'association a été officiellement créée en 1963, mais on se souvient que des marcillacois défendaient les couleurs locales lors de compétitions départementales et nationales bien avant cette date.



Samedi 2 septembre, la salle des fêtes s'était mise aux couleurs du club pour accueillir la grande et belle famille du SQM qui célébrait son 60e anniversaire. Un album souvenir géant, composé d'une dizaine de panneaux mêlant coupures de journaux, photos et affiches, garnissait les murs pour rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont contribué à faire rayonner le club au fil des années, mais aussi pour témoigner de sa vitalité actuelle.

En 2023 en effet, le SQM compte 59 licenciés (18 à l'école de quilles) qui ont engrangé un palmarès élogieux. Trois compétitions réunissant plus de 800 personnes au total ont été organisées sur le terrain de Kervallon : une manche de district, un plateau des écoles de quilles et le Mansois, un challenge toujours aussi reconnu et qui reste parmi les toutes premières confrontations amicales du département. Cette année encore il a réuni quelque 300 personnes qui ont ensuite dégusté la fameuse truite du Moulin de Gourjan arrosée de vin de Marcillac.



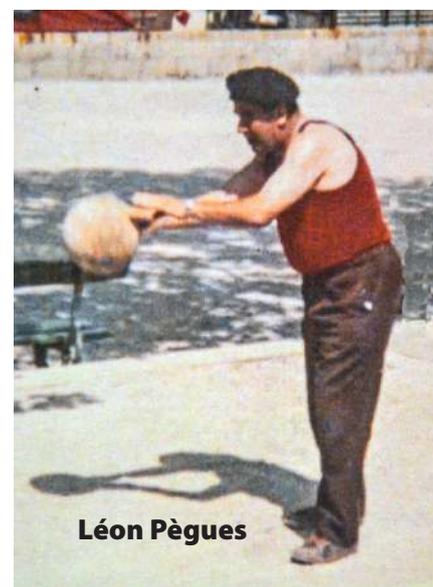
Michel Rey et Alain Delmas

Le Sport Quilles Marcillacois, c'est une belle dynamique autour de dirigeants et de licenciés engagés, avec ces dernières années une montée en puissance de l'école de quilles et des équipes féminines qui trustent régulièrement les podiums, y compris dans les catégories reines. Le club puise sa force et son inspiration auprès de ses nouvelles générations mais aussi grâce à l'héritage de valeurs humaines et sportives transmises par des anciens parmi lesquels Léon Pègues et Alain Delmas demeurent des figures marquantes. Léon Pègues, le grand-oncle du talentueux Léon Pègues actuel, avait été champion de France honneur en 1953, preuve que le SQM existait sous une forme moins structurée avant 1963. Avec ses compagnons (Bétéille, Delaure, Galier et Marty), il a inculqué l'esprit de la performance au-delà de la camaraderie propre à ce jeu. 12 titres de champions de France par équipe, 5 en individuel, d'innombrables titres au niveau du district et du département..., ont garni l'escarcelle de cette génération qui est également à l'origine de la création du Challenge du Mansois.

Alain Delmas s'est quant à lui très largement investi auprès des jeunes en participant à la création des quilles USEP puis des écoles de quilles. C'est également sous son impulsion que le SQM a organisé le championnat de France individuel en 1994, un moment inoubliable dans la vie du club. Lors de la cérémonie anniversaire, le dévoué Francis Pègue, licencié au SQM depuis 36 ans, a eu droit à une longue ovation pour sa fidélité et son investissement constant.

A son image, bien d'autres personnes se sont évertuées à faire fructifier un fabuleux héritage qui n'est pas étranger à l'excellente santé actuelle du club qui est toujours fidèle à son siège historique, le Bar des sports, tenu successivement par Marcelle Bordes, sa fille et son gendre, Marcelle et Eloi Lescure, alias la « Gauloise » et le « Gaulois », puis par Simone et Jean Clerc et aujourd'hui par Messias et Véronique Sousa.

On ne peut que souhaiter une belle continuation et plein de succès au Sport Quilles Marcillacois, un des fleurons de la vie associative locale qui porte haut les couleurs de notre cité !



Léon Pègues

Prochaines animations

Vendredi 20 octobre

GOÛTER DES AÎNÉS - Club des aînés

Samedi 21 et dimanche 22 octobre

AUTOMNE EN FÊTE - Comité des fêtes

Samedi 28 octobre

BAL DES JEUNES - Comité des fêtes

Dimanche 1 novembre

PROJECTION FILM mois du doc - Salle des fêtes

Dimanche 5 novembre

QUINE - Club des aînés et Famille Rurale

Mercredi 8 novembre

COLLECTE DE SANG - EFS don du sang

Dimanche 12 novembre

THÉ DANSANT - ADMR association

Dimanche 19 novembre

QUINE - École Jean Auzel - APE Jean Auzel

Samedi 25 novembre

QUINE - École des Prades et Collège Saint Joseph

Samedi 2 décembre

NOEL DES ASSOCIATIONS CONQUES MARCILLAC Sante ACMS (pour les membres de l'association et leurs familles)

Samedi 9 et Dimanche 10 décembre

TÉLÉTHON

Vendredi 15 décembre

Repas de Noël - Club des aînés

Samedi 16 décembre

SPECTACLE DE NOËL - APE École des Prades

Dimanche 17 décembre

CONCERT D'HIVER - Harmonie de Marcillac

Samedi 23 décembre

GOÛTER DE NOËL DES ENFANTS

Mariages

**LASNEL Maëlys, Denise, Annie
et SOUSA Guillaume, Messias, Manu**

12 janvier

RODRIGUES Tatiana

et MALRAISON Antoine, Camille, Flory

15 juillet

MARTEL Charlotte, Camille

et MASBOU Corentin, Marc-Etienne

Naissances

TOURNAT, Raphaël, Louis, Christian

30 juin - Rodez

LAVIGNE, Eléonore, Marie, Rose

7 juillet - Rodez

DUSSUTOUR Célian, Michel, Gilbert

23 juillet - Rodez

CALVO, Julie, Louise

28 juillet - Rodez

KONDRO Levana, Rose, Eva

16 août - Rodez

DESCARGUES Pierre, Clément, Gabriel

16 septembre - Rodez

Décès

PUECHBERTY veuve PERIE Suzette

23 juin - Rodez

CALVET Bernard

28 juin - Marcillac-Vallon

NESPOULOUSE veuve DAUBAN Marie-Ange

28 juin - Marcillac-Vallon

CALVET Jean Claude

19 juillet - TOULOUSE

PORTAL veuve VARSJ Jeannette

31 juillet - Marcillac-Vallon

BERA Fernand

4 août - Marcillac-Vallon

VINCHES Juliette

19 août - Marcillac-Vallon

BORIES veuve LAUX Lucette

30 août - Marcillac-Vallon

GRATIO veuve TARDIEU Lina

14 septembre - Marcillac-Vallon



toutes les informations utiles
sur la commune et les environs

Téléchargez gratuitement

l'application Panneau Pocket

et inscrivez les deux liens :

Marcillac-vallon-12330

Gendarmerie COB de Marcillac -12330

Mairie

Courriel : mairie@marcillacvallon.fr

Site internet : marcillacvallon.fr

Téléphone **05 65 71 72 25**

Permanence des élus : sur rendez-vous.